

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mars 2013

ELECTION DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX, DES CONSEILLERS MUNICIPAUX,
DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES ET MODIFICATION DU CALENDRIER
ÉLECTORAL - (N° 828)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 166

présenté par

M. Poisson, Mme Dalloz, M. Le Mèner et M. Straumann

ARTICLE 16 BIS

Supprimer l'alinéa 12.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette démarche alourdit considérablement la charge des services de l'État.